

Le Conseil fédéral — Le portail du Gouvernement suisse

Publié le 25 avril 2012

Ouverture du Salon du Livre

Geneve, 25.4.2012 - Allocution du Conseiller fédéral Alain Berset
Seule la version orale fait foi

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Excellences,

Monsieur le Vice-président du Conseil d'Etat,

Monsieur l'Ancien Président de la Confédération,

Mesdames et Messieurs les Députés aux Chambres fédérales,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps consulaire à Genève,

Mesdames et Messieurs les Députés au Grand Conseil,

Monsieur le Conseiller administratif de la Ville de Genève,

**Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités fédérales,
cantonales et municipales,**

**Madame la Présidente du Salon International du Livre et de la
Presse,**

Monsieur le Président de Palexpo,

Mesdames et Messieurs,

**Je suis très heureux d'être avec vous ce soir à l'occasion de
l'ouverture du Salon du livre.**

**Ce sont donc les livres et celles et ceux qui les font qui nous
réunissent ici. Les livres et leurs textes, leurs images... les histoires,
les savoirs, les émotions qu'ils transportent.**

**Comme vous, j'aime les livres. Comme vous, j'aime entrer dans une
histoire, laisser voyager l'imagination. La littérature a cette capacité
de nous interpeler en silence ou à haute voix, de nous inviter au
voyage.**

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir le Salon du livre en présence de représentants du Maroc. Le Maroc, hôte d'honneur, nous invite aussi au voyage. Sa riche tradition du récit oral, toujours très vive, la beauté des calligraphies ainsi que ses auteurs contemporains nous invitent à la découverte.

C'est dans la tradition orale, au style très étudié, mais aussi dans la modernité que les écrivains actuels du Maroc puisent leur inspiration et nous donnent la possibilité de les suivre dans leurs mondes.

Le livre est un bien culturel. Il est devenu au fil des siècles un bien d'accès aisé, mais soumis à une forte concurrence.

C'est précisément parce que les livres ne sont pas des biens comme les autres qu'ils nécessitent un traitement particulier. Parce qu'ils ne sont pas des biens de consommation interchangeables, mais qu'ils traduisent la diversité des formes, des savoirs ou des histoires et l'identité culturelle d'un peuple ou d'une région.

Le 11 mars dernier, le peuple suisse a refusé la loi sur la réglementation du prix des livres, une loi qui avait été préparée par le Parlement et qui était soutenue par le Conseil fédéral. Il y avait unanimité sur un point : le livre est un bien culturel ; il a besoin d'être soutenu.

Défendre et soutenir la diversité culturelle, c'est aussi défendre la diversité de la production littéraire, c'est défendre la situation des auteurs, la diversité des éditeurs et la complémentarité des distributeurs, quelle que soit leur taille ou leur spécialisation.

Mesdames et Messieurs,

C'est là une tâche essentielle et c'est la raison pour laquelle j'ai soutenu dès 2004 l'introduction d'un prix unique du livre.

Ce n'est pas une question idéologique, mais une question d'identité. Nous sommes entourés de voisins importants, qui connaissent, notamment par leur taille, des conditions très différentes des nôtres.

Après le rejet du prix unique du livre, j'ai demandé à l'Office fédéral de la culture d'évaluer rapidement la nouvelle situation et de me proposer des pistes d'action d'ici à la fin de l'été, pour envisager de compléter les mesures qui existent déjà.

La Confédération reste soucieuse de défendre le livre.

L'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia connaissent déjà des mesures en faveur de la branche du livre : Pro Helvetia soutient des

écrivains ainsi que la présence des éditeurs suisses aux salons à l'étranger.

Quant à l'Office fédéral de la culture, il agit aussi en faveur de la littérature pour :

- faciliter l'accès à la lecture et aux livres;**
- garantir la diversité de l'offre;**
- et promouvoir la reconnaissance de la création littéraire de qualité.**

Ces mesures concrétisent le soutien de l'accès à la culture et à la diversité culturelle.

L'Office fédéral de la culture soutient diverses associations nationales qui développent des projets de promotion de la lecture destinés aux enfants et aux jeunes.

Les adultes qui rencontrent des difficultés avec l'écrit doivent pouvoir réapprendre à lire et à écrire s'ils en ont envie ou besoin. La Confédération s'engage contre l'illettrisme en soutenant notamment la Fédération suisse lire et écrire.

La Confédération soutient aussi des projets nationaux, comme la plateforme d'information [lesenlireleggere.ch](https://www.lesenlireleggere.ch) .

Et pour la première fois, l'OFC soutient cette année des projets numériques destinés à aider à la compréhension de textes écrits.

D'autre part, l'accès à la littérature n'est possible qu'à travers un réseau dense de bibliothèques publiques de qualité. La Suisse possède un tel réseau. La Confédération soutient depuis 1920 la fondation Bibliomedia. Cette fondation est un centre de compétences et de ressources pour les bibliothèques.

Je suis conscient des difficultés que rencontre la branche du livre mais je sais aussi que ce secteur fait preuve d'un grand dynamisme dont témoigne le grand nombre de livres édités.

Pour avoir une scène littéraire vivante, il est essentiel d'offrir aux auteurs des conditions cadres qui leur permettent de créer leurs œuvres. L'Office fédéral de la culture soutient l'Association des Autrices et auteurs de Suisse.

Pour une littérature de qualité, il faut également des éditeurs prêts à prendre des risques. En Suisse romande, il existe encore des éditeurs littéraires indépendants qui défendent une idée généreuse de la littérature. Ils et elles sont ici à Genève pour présenter leur travail et le faire connaître.

Il y a quelques jours, les neuf membres du premier jury fédéral de la littérature ont été nommés. Pour la première fois, la Confédération décernera, en 2013 pendant les Journées littéraires de Soleure, des prix fédéraux de littérature.

L'organisation de tels prix fait partie des nouvelles tâches de l'Office fédéral de la culture.

Les prix littéraires fédéraux sont ouverts à tous les auteurs suisses ou résidant en Suisse. Ils couvrent les quatre régions linguistiques et ils permettront de faire connaître la création littéraire suisse au grand public.

2012 est une année qui marque l'anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Le Salon du livre, comme toutes les régions qui ont accueilli ce grand écrivain, le célèbre avec beaucoup d'intelligence.

Mais le Salon du livre existe aussi pour la littérature d'aujourd'hui. Laissons-nous porter au hasard des découvertes.

Merci de votre attention.